

**RECEVOIR ET FORMULER LE DIVIN.
LES IDENTITÉS RELIGIEUSES DES CONSULTANTS
DE L'ORACLE D'APOLLON
EN ASIE MINEURE À L'ÉPOQUE IMPÉRIALE**

Aude BUSINE

Université libre de Bruxelles

Fonds national de la recherche scientifique

RÉSUMÉ

Cet article s'intéresse aux identités religieuses d'un groupe de pèlerins défini par un acte culturel commun, à savoir la consultation de l'oracle d'Apollon en ses sanctuaires micrasiatiques aux premiers siècles de notre ère. L'étude montre tout d'abord comment ces identités multiples varient en fonction du contexte, civique ou privé, dans lequel les pèlerins s'adressaient à la divinité. Ensuite, elle révèle comment cet acte culturel va contribuer à construire et à homogénéiser ces identités religieuses.

ABSTRACT

This paper looks at the religious identities of a group defined by the performance of a common ritual, that is to say the oracle consultation in Apollo's sanctuaries in Roman Asia Minor. It firstly reveals the manner in which these different identities could vary according to the context, whether civic or private, in which the pilgrims addressed the god. Secondly, the article focusses on the ways the oracle consultation contributed to build and to homogenize these religious identities.

Pour qui cherche à saisir les identités religieuses des Anciens, l'institution des oracles constitue une manifestation de la religion gréco-romaine particulièrement intéressante. En effet, on sait bien que dans l'Antiquité classique, la religion, comprise comme l'ensemble des pratiques et des croyances religieuses, ne possédait ni normes révélées ni autorité théologique centralisée. Dans un monde où religion et politique étaient inextricablement liées, c'était la cité qui incarnait l'autorité institutionnelle chargée de réguler les rapports entre les citoyens et le monde divin. Ainsi, les autorités civiles se chargeaient de l'organisation des différents aspects culturels qui structuraient la vie des hommes, comme, par exemple, la gestion des sanctuaires, la promulgation de lois culturelles ou encore l'observance de calendriers sacrés.

Dans ce cadre, la divination par les oracles constituait pour la communauté civique un biais efficace pour s'assurer une confirmation divine non seulement de ses actes politiques, militaires ou culturels, mais aussi de son histoire

et, de façon plus générale, de son identité¹. La prise de l'avis du dieu était par ailleurs un des rares moyens directs d'accéder au monde divin. Elle avait lieu dans un site sacré bien défini, administré par la cité, au nom de laquelle des membres du clergé étaient chargés d'interpréter les messages divins et de les communiquer aux consultants. En réunissant en un même lieu diverses communautés religieuses définies par des règles et des référents culturels qui leur étaient propres, le phénomène oraculaire fournit au chercheur un moment précieux pour appréhender les diverses identités religieuses des consultants venus en masse y questionner la divinité.

Cette contribution porte plus précisément sur les identités religieuses des consultants des oracles d'Apollon dans les provinces orientales de l'Empire romain et se concentre sur les sanctuaires apolliniens de Claros, rattaché à la cité de Colophon, et de Didymes, rattaché à la cité de Milet². Bien qu'en activité depuis l'époque archaïque, ces deux sites sacrés connaissent un regain d'activité remarquable aux premiers siècles de notre ère. L'abondante documentation épigraphique et littéraire qui illustre ces institutions religieuses permet de resituer la consultation de l'oracle dans l'univers religieux foisonnant de l'Orient romain.

Le groupe envisagé par cette étude est donc *a priori* hétérogène puisqu'il comprend toute personne qui se déplaçait à Claros ou à Didymes pour interroger Apollon durant les premiers siècles de notre ère. Il ne réunit pas des individus proclamant leur appartenance à une mouvance religieuse strictement définie. C'est un acte rituel commun, à savoir la prise de l'avis du dieu en un de ses sanctuaires, qui régit le critère d'inclusion des pèlerins dans le groupe étudié.

I. Cartographie du groupe étudié

Pour cerner leurs identités religieuses plus finement, il convient au préalable de cartographier ceux qui venaient consulter Apollon en un de ses centres oraculaires tant d'un point de vue socio-politique que géographique.

Tout d'abord, il faut noter que seules les élites urbaines se soumettent à cette étude. La majorité des consultants connus sont des notables, des gens

¹ Voir J.-P. VERNANT (éd.), *Divination et rationalité*, Paris, 1974, p. 13; C. SOURVINOU-INWOOD, «What is Polis Religion?», dans O. MURRAY – S. PRICE (éd.), *The Greek City. From Homer to Alexander*, Oxford, 1990, p. 295-322; R. PARKER, «Greek States and Greek Oracles», dans P. A. CARTLEDGE - F. D. HARVEY (éd.), *Crux. Essays presented to G. E. M. de Ste. Croix on his 75th birthday. History and Political Thought*, Exeter, 1985, p. 298-326.

² Ce texte puise largement dans les conclusions de la première partie («Paroles d'un dieu citoyen») de mon livre *Paroles d'Apollon. Pratiques et traditions oraculaires dans l'Antiquité tardive (II^e-VI^e siècles)*, Leyde-Boston, 2005 (Religions in the Graeco-Roman World, 156), auquel on renverra le lecteur pour de plus amples développements.

influent, issus des mêmes familles illustres qui avaient les moyens de laisser une trace pour la postérité, que ce soit par la gravure d'inscriptions, acte aussi prestigieux que coûteux, mais aussi par la trace qu'a laissée la louange de leurs bienfaits dans la littérature. Il ne sera donc pas possible de toucher aux identités religieuses des individus issus des classes inférieures de la société.

Parmi ces hommes issus de la classe dirigeante des municipalités de la partie orientale de l'empire romain, certains avaient été envoyés pour consulter l'oracle au nom de leur cité; d'autres s'étaient rendus à titre individuel au sanctuaire oraculaire. On y recense de nombreux Grecs provenant des classes supérieures des cités grecques et appartenant aux mêmes familles de grands notables. Dans la majorité des cas, cette élite, riche et du même coup prestigieuse, occupait des charges politiques et religieuses au sein de sa municipalité, et avait bien souvent accédé à la citoyenneté romaine (la plupart des personnes portent les *tria nomina*).

La constante affirmation des liens familiaux qui les unissaient garantissait aussi le maintien de réseaux fermés de citoyens prestigieux, appartenant aux mêmes grandes familles. À côté de ces consultants grecs, la clientèle des grands sanctuaires oraculaires compte aussi des Romains, des colons pour la plupart, installés par l'empereur dans les colonies, ainsi que des Romains présents dans le paysage social de grandes cités grecques³.

En ce qui concerne leur provenance géographique, les pèlerins venaient de cités répandues dans tout le bassin méditerranéen oriental, l'Asie Mineure, jusqu'aux confins de la Cappadoce, la Syrie et les côtes ouest et nord du Pont-Euxin.

La documentation à notre disposition permet de tracer deux cercles d'influence du sanctuaire de Didymes. D'une part, Apollon y était consulté par des gens venant du territoire de Milet et notamment par le personnel officiant dans l'enceinte sacrée du sanctuaire didyméen. D'autre part, on sait que l'oracle de Didymes accueillait également des consultants venus de Pergame, de Rhodes, de Cyzique, d'Alexandrie, peut-être aussi d'Éphèse, d'Héraclée du Latmos et de Kios, cités qui ont été au cours de leur histoire liées au destin du sanctuaire milésien⁴.

La répartition géographique de la clientèle du sanctuaire de Claros définit deux cercles différents de provenance des consultants: le premier constitué de la population proche de Claros et l'autre, au-delà du cercle de proximité, formé de gens issus des confins de l'Asie Mineure, ainsi que de Crète, de Thrace et de Macédoine, et même de Syrie. Ces cités d'origine étaient soit de vieilles cités grecques traditionnelles, comme Pergame et Éphèse, des

³ A. BUSINE, *op. cit.*, Leyde-Boston, 2005, p. 69-85.

⁴ A. BUSINE, *op. cit.*, Leyde-Boston, 2005, p. 55-59.

cités dont l'histoire était liée à un sanctuaire apollinien, comme Thasos ou Hierapolis, des cités de fondation ou refondation récente où l'hellénisme s'était implanté depuis peu, comme Néocésarée, ou encore des colonies romaines dans lesquelles les autorités de Rome avaient installé des vétérans, comme Iconion⁵.

En somme, cette enquête sur les identités religieuses porte sur un groupe de notables qui étaient issus des cités grecques de la partie orientale de l'empire romain et qui prenaient l'initiative de se rendre dans un site oraculaire pour y poser une question à la divinité.

Pour saisir les divers processus de constitution des identités religieuses de ce groupe, on a choisi d'envisager la consultation de l'oracle selon un double point de vue. D'une part, la prise d'avis du dieu sera utilisée en tant que témoin privilégié pour appréhender la diversité des formes d'identité religieuse de ceux qui venaient s'adresser à la divinité en son centre oraculaire. D'autre part, cet acte religieux sera aussi étudié en tant que moment non seulement privilégié mais aussi déterminant pour la constitution de ces identités religieuses.

Ce double aspect est lié au fait que l'institution religieuse que constitue le sanctuaire oraculaire avait un double rôle de réception, puis de formulation et de diffusion des éléments constitutifs des identités religieuses de ses pèlerins.

Dans un premier temps, cet article s'intéressera donc aux présupposés identitaires des consultants qui entreprenaient de consulter un oracle. Le groupe étudié sera envisagé dans son hétérogénéité, et la consultation de l'oracle envisagée uniquement dans sa passivité, comme moment qui permet de saisir ces différentes formes identitaires.

Dans un second temps, seront envisagées les conséquences de la consultation de l'oracle sur la constitution des identités religieuses de ceux qui avaient reçu des autorités du sanctuaire une réponse à leurs interrogations. Nous verrons comment le groupe étudié devient porteur d'une identité religieuse commune. Le sanctuaire oraculaire a, dans ce second volet, un rôle actif dans la construction identitaire de ses clients.

II. Des identités religieuses multiples

Envisageons la multiplicité d'identités religieuses des pèlerins à leur arrivée dans les sanctuaires de Claros et de Didymes.

L'institution grecque traditionnelle des oracles avait pour spécificité de répondre à une question précise, formulée spécialement à cette occasion par le consultant. Ce qui n'est pas le cas des autres textes révélés qui circulent

⁵ A. BUSINE, *op. cit.*, Leyde-Boston, 2005, p. 59-69.

aux premiers siècles de notre ère, qu'il s'agisse des prophéties bibliques et néotestamentaires, des *Oracles chaldaïques*, des révélations hermétiques ou encore des *Oracles sibyllins*. Les requêtes soumises à la divinité par les clients du sanctuaire nous renseignent donc de façon inédite sur la manière dont les hommes de l'époque envisageaient les solutions qu'une divinité pourrait apporter à leurs problèmes et, plus largement, sur la manière dont ils percevaient le monde divin.

L'étude des questions posées à Apollon à l'époque impériale impose tout d'abord ce constat important, à savoir que les façons d'envisager le secours divin et donc, par extension, les identités religieuses des consultants étaient exprimées de façon différente en fonction du contexte dans lequel Apollon était interrogé. En effet, les mêmes consultants issus des mêmes classes puissantes de leur société municipale, appartenant aux mêmes familles prestigieuses, s'adressaient aux mêmes institutions religieuses de façon très différente selon qu'ils consultaient l'oracle dans le cadre de la vie civique de leur communauté ou selon qu'ils s'adressaient à Apollon dans un contexte privé, sans rapport avec la cité.

A. Des identités religieuses civiques⁶

Lorsqu'ils consultaient Apollon selon un mode civique, les pèlerins sollicitaient l'intervention divine en invoquant une profonde détresse. Ils suppliaient le dieu de les délivrer d'un fléau, souvent rendu de façon générale par le terme grec *loimos*, en se référant à des situations de crise marquées par la prolifération de maladies et par des catastrophes naturelles⁷. On a souvent rapproché cette calamité de l'épidémie véhiculée par les troupes de Lucius Verus qui ravagea les populations de l'Empire durant le II^e siècle⁸. Victimes d'un *loimos*, quel qu'il soit, toujours considéré comme la conséquence terrible d'une vengeance divine, les consultants montraient la volonté, grâce à la prise d'oracle, de trouver une solution aux maux qui affectaient le déroulement de la vie de leur communauté. La documentation révèle que c'est au moyen d'hymnes que les consultants tentaient d'obtenir la faveur

⁶ A. BUSINE, *op. cit.*, Leyde-Boston, 2005, p. 89-100.

⁷ Voir R. CAGNAT, *Inscriptiones Graecae ad res Romanae pertinentes*, IV, Paris, 1927, n° 1498, v. 6-7; v. 20-21; J. KRAUSS, *Die Inschriften von Sestos und der Thrakischen Chersones*, Bonn, 1980 (Inschriften griechischer Städte aus Kleinasien, 19), n° 11, v. 21; G. MIHAILOV, *Inscriptiones Graecae in Bulgaria repertae*, I², *Inscriptiones orae Ponti Euxini*, Sofia, 1970, n° 224 = W. PEEK, *Griechische Vers-Inschriften*, I, Berlin, 1955, n° 1145; *Supplementum epigraphicum Graecum* 41 (1991), n° 481, v. 7; M. FRÄNKEL, *Die Inschriften von Pergamon*, II, Berlin, 1895, n° 324, v. 11.

⁸ J. F. GILLIAM, «The plague under Marcus Aurelius», dans *American Journal of Philology* 82 (1961), p. 225-251 (p. 235-236); J. WISEMAN, «Gods, war and plague in the time of the Antonines», dans J. WISEMAN (éd.), *Studies in the Antiquities of Stobi*, I, Belgrade, 1973, p. 143-183 (p. 171-179); C. A. FARAONE, *Talismans and Trojan Horses. Guardian Statues in Ancient Greek Myth and Ritual*, New York-Oxford, 1992, p. 61-65.

d'Apollon. Ce type de consultation fait écho aux grandes consultations de l'oracle de Delphes aux époques archaïque et classique. Pour remédier au fléau, les représentants des cités affligées s'adressaient à un Apollon traditionnel qui combinait les propriétés du dieu archer, déjà dépeint dans l'*Illiade* conjointement comme empoisonneur et guérisseur, à celle du dieu doté d'une lyre ou d'une cithare, patron des Muses, protecteur des arts et amateur d'hymnes.

À côté des requêtes concernant la délivrance d'un fléau, une série de questions posées à Apollon concerne plusieurs aspects de l'organisation du culte à rendre aux dieux. Souvent posées par les membres de l'équipe sacerdotale eux-mêmes, ces questions étaient destinées à faire fonctionner et à réguler les diverses pratiques rituelles propres à la communauté civique. Comme de toute antiquité, le scrupule religieux des ministres du culte se manifestait lors de chaque acte que leur dictait leur fonction. C'est ainsi que ces derniers se pressaient de prendre l'avis d'Apollon pour obtenir l'autorisation d'élever un autel, de chanter un hymne, de nommer un dieu, de l'honorer en tel endroit, d'observer tels rites, ou encore dans le dessein d'explicitier des manifestations divines incomprises, comme, par exemple, des apparitions en songe⁹.

On questionnait Apollon non seulement au sujet du culte qui lui était dû mais également à propos du rituel à observer pour honorer d'autres divinités du panthéon, comme Héra, Éros ou Korè. Pour répondre à cette nécessité civique, les consultants ont donc fait appel non plus à l'aspect guérisseur de la divinité, mais bien à celui d'interprète traditionnel de la religion, semblable à celui que Platon décrivait déjà dans le *Phèdre* et la *République*.

L'analyse des requêtes adressées à Apollon en contexte civique montre ainsi que, pour assurer le bon fonctionnement des institutions civiques, les consultants reproduisaient des rites issus du passé, appartenant à une culture religieuse traditionnelle et par conséquent polythéiste. Par la référence à des attributs accordés au dieu de la mantique de tout temps, le recours à l'oracle permettait donc aux consultants de s'intégrer dans le processus civique, que ce soit par la volonté de pallier une situation de crise, en trouvant l'origine de la situation dramatique et sa résolution dans l'intervention d'Apollon, ou bien par l'organisation des différents cultes de la cité. Cette culture religieuse transmise de génération en génération structurait la vie civique et lui servait de valeur afin de perpétuer pour l'avenir un modèle culturel efficace de contrôle et de gestion de la cité.

⁹ Voir *Supplementum epigraphicum Graecum* 40 (1990), n° 956, l. 3-7; O. KERN, *Die Inschriften von Magnesia am Meander*, Berlin, 1900, n° 228 = A. REHM, *Didyma*, II. *Die Inschriften*, Berlin, 1958, n° 501, l. 2-3; A. REHM, *Ibidem*, n° 499, n° 496 A-B, n° 504, n° 277; A. REHM – P. HERMANN *et alii*, *Inschriften von Milet*, I, 7, Berlin, 1914, n° 205 b, l. 1-3.

En adaptant ces processions issues de leur passé idéalisé aux exigences de la situation d'une cité sous l'Empire, les autorités municipales ont imaginé une façon d'être grecque, conforme à la tradition de leurs ancêtres. Pour mettre en exergue leur appartenance à la civilisation grecque et, par ce biais, leur participation à la constitution d'une identité politique romaine – car on sait que l'hellénisation constituait une étape nécessaire à l'intégration dans l'empire et même à l'accès à la citoyenneté romaine et aux privilèges qu'elle impliquait –, les notables des cités de l'époque impériale ont mis en scène des consultations publiques des oracles apolliniens dignes de celles qui avalisaient les colonisations archaïques. Le succès considérable des oracles auprès des cités nouvelles et même auprès des colons romains peut s'expliquer par l'occasion que fournissait la consultation de l'oracle pour affirmer son identité grecque, ou même se la créer, en imitant une pratique ancienne¹⁰.

B. Des identités religieuses privées¹¹

Lorsqu'ils s'adressaient à Apollon en contexte privé, ces mêmes consultants formulaient à l'égard du divin des attentes considérablement différentes.

Tout d'abord, ils se rendaient dans les sanctuaires d'Apollon afin de résoudre divers problèmes triviaux qu'ils rencontraient au quotidien. Ces requêtes varient considérablement puisqu'elles dépendent de l'expérience personnelle de chaque individu: les uns sont préoccupés par des soucis de santé, les autres par des affaires professionnelles et/ou économiques, d'autres encore désirent recevoir une explication à un phénomène incompris.

Ce type de demande adressé à la divinité, à savoir des questions sur des problèmes personnels, a toujours existé. En somme bien plus diversifiées que les motifs invoqués selon un mode civique, les questions posées à Apollon en contexte privé à l'époque impériale reflètent davantage l'expérience personnelle de chaque individu, les tracasseries quotidiennes des gens, que ce soit leurs problèmes d'argent, d'amour, de santé ou la peur de mourir. Mais, replacée dans un contexte plus général, cette religiosité individuelle n'en est pas moins codifiée. Certes, la vie, la santé, le travail, le sort du conjoint et la richesse constituent des préoccupations universelles et, par conséquent, on ne devrait pas s'étonner de voir apparaître ce type de soucis parmi les questions posées aux dieux par les Anciens. Mais, même si les consultations privées évoquent naturellement les soucis majeurs de la vie de tous les jours, l'usage d'une formulation et même d'un vocabulaire identiques montre que l'on a affaire à une codification relativement rigide des requêtes oraculaires

¹⁰ Ce processus de construction identitaire est clairement décrit par O. VAN NIJF, «*Aristos Hellenôn* : succès sportif et identité grecque dans la Grèce romaine», dans *Métis. Anthropologie des mondes grecs anciens* n. s. 3 (2005), p. 271-294.

¹¹ A. BUSINE, *op. cit.*, Leyde-Boston, 2005, p. 100-126.

à soumettre aux dieux, codification commune à plusieurs contextes de révélation.

À partir du II^e siècle, les consultants se sont rendus dans les sanctuaires oraculaires d'Asie Mineure en contexte privé avec des questions d'un genre nouveau, liées à des préoccupations métaphysiques. On voit ainsi des particuliers se rendre dans les sanctuaires pour s'enquérir de la destinée future de leur âme, de la voie à emprunter vers la sagesse, de la possibilité de s'approcher de dieu, ou encore sur les conséquences du péché. On interroge même Apollon sur des sujets plus strictement théologiques, comme l'identité de la divinité suprême, dieu très haut, unique et indicible, ainsi que le culte à lui vouer, la nature du dieu des juifs et celle du Christ, le rang occupé dans la hiérarchie divine par les divinités traditionnelles – et notamment Apollon –, ainsi que sur le rôle qui leur est réservé¹². Ce type de question n'était par ailleurs pas réservé au seul dieu de la mantique. En effet, des demandes de révélations comparables ont été soumises à d'autres figures divines, aux mêmes époques, dans tout l'Orient romain.

Les demandes de révélations faites à Apollon en ces sanctuaires sont en cela en accord avec l'évolution des théories sur les rapports entre l'homme et le divin, telles qu'elles se développent dès le II^e et surtout au III^e siècle. On pensait alors que l'homme était incapable d'accéder à la vérité sur le divin sans l'intervention du divin lui-même. Cette nouvelle conception est à l'origine de l'apparition de nouvelles collections d'oracles fictifs, d'emblée rassemblés en un corpus canonique, comme les *Oracles chaldaïques*. En outre, ce besoin croissant de révélations divines a, dans le même temps, poussé les gens de l'époque à se rendre dans les structures traditionnelles de révélation, à savoir les sanctuaires, avec des questions reflétant des interrogations touchant à ce nouveau courant théologique païen. Ainsi, Apollon, que les Anciens considéraient depuis l'époque classique comme le prophète de Zeus¹³, était tout désigné pour assumer un rôle novateur d'intermédiaire entre le dieu-père et les hommes.

Les questions oraculaires trahissent ainsi différentes strates au sein des identités religieuses des consultants, l'une liée à la religion de la cité, plus traditionaliste, en accord avec la culture religieuse issue du passé, et l'autre plus individuelle et davantage en accord avec les développements des

¹² Voir par exemple ÉNOMAOS, F 14, 5; 15, 4 (Hammerstaedt) = EUSEBE, *Préparation évangélique* V, 22; 23, 1; CORNELIUS LABEO, F 18 (Mastandrea) = MACROBE, *Saturnales* I, 18; LACTANCE, *Institutions divines* I, 7, 1; *Théosophie* I, 2 (Beatrice) = §13 (Erbse); LACTANCE, *Institutions divines* VII, 13; *Théosophie* I, 34 (Beatrice) = §37 (Erbse); LACTANCE, *De ira Dei* 23, 12; PORPHYRE, F 344 (Smith) = AUGUSTIN, *Cité de Dieu* XIX, 23; LACTANCE *Institutions divines* IV, 13, 11; *Théosophie* I, 18, 30, 35, 36, 37, 38, 39 (Beatrice) = §21, 33, 38, 39, 41, 42, 43 (Erbse).

¹³ Voir, par exemple, *Hymne homérique à Apollon*, v. 292-293; ESCHYLE, *Euménides*, v. 19: Διὸς προφήτης δ'ἔστι Λοξίας πατρός, «Loxias est le prophète de son père Zeus».

conceptions de la religion propres aux premiers siècles de notre ère. Selon le contexte dans lequel on invoquait sa capacité divinatoire, Apollon était tantôt évoqué en tant que dieu traditionnel de l'Olympe, tantôt investi d'un rôle novateur, qui consistait à révéler aux hommes des vérités concernant l'organisation du monde divin.

Tout en se conformant à certaines propriétés traditionnelles d'Apollon, comme celles qui faisaient de lui un dieu guérisseur, protecteur des arts ou prophète, la diversité des questions posées à celui-ci reproduit des préoccupations propres à une religion personnelle et élaborée individuellement. Ainsi, si les modes civiques de consultation poussaient les pèlerins à chanter et à prier Apollon de les délivrer d'un terrible fléau provoqué par le courroux des dieux ou à le consulter sur le culte à rendre aux différentes divinités, on voit que, lorsqu'ils se tournaient vers le dieu en contexte privé, les consultants l'interrogeaient sur des sujets qui reflétaient davantage une conception personnelle du divin, miroir des enjeux théologiques du temps.

L'assiduité des pèlerins issus des cités orientales à consulter l'oracle de Claros laisse entrevoir l'importance de ce rituel traditionnel issu de la Grèce archaïque pour le développement de la vie civique. À la recherche de leur identité grecque, des consultants officiels issus de cités traditionnelles de l'Est de l'Empire romain, de colonies romaines ou encore de cités récemment fondées organisaient des processions renvoyant à un rituel ancestral et se voyaient dès lors compris dans un processus collectif qui rythmait leur année, régulaient leurs problèmes et renforçait leur cohésion.

Les motifs invoqués en contexte privé, qui concernaient autant les différents tracas de la vie quotidienne que des points de théologie précis, se révèlent quant à eux bien moins liés à la culture religieuse issue du passé que ceux avancés par les mêmes consultants dans une approche civique de la divination. Les préoccupations religieuses personnelles des consultants des oracles d'Apollon sont en accord avec les doctrines religieuses de l'époque. Et la façon dont les particuliers envisageaient Apollon, tout inspirée du passé qu'elle soit, s'accommode fort bien de la nouvelle forme de religiosité païenne qui puise des éléments anciens pour bâtir un nouveau mode de perception du monde divin. Sur cette différence entre contexte civique et privé de consultation se calque sans doute une distinction entre la religion officielle, apprise, répétée et reproduite inlassablement, et une religion davantage intériorisée.

III. Des identités religieuses en construction

La production de textes sacrés par les institutions oraculaires de Claros et de Didymes avait un impact sur les identités religieuses des consultants. Face aux multiples demandes des consultants, les membres des clergés cla-

rien et didyméen interprétaient les réponses d'Apollon et fournissaient à leurs clients des textes oraculaires sensés traduire la volonté divine. À cette occasion, les autorités du sanctuaire formulaient prescriptions rituelles et références théologiques qui venaient formater les identités religieuses des divers pèlerins.

A. Pratiques rituelles¹⁴

À Claros comme à Didymes, Apollon exerçait une fonction prescriptive: les sanctuaires ont émis des textes qui, outre le fait de fournir une explication au mal affectant la cité, faisaient connaître la volonté d'Apollon, laquelle exigeait la participation active du fidèle dans la résolution de ses problèmes. Ce n'est qu'une fois réalisées que les divines injonctions devaient résoudre le problème invoqué par les consultants.

Le plus souvent, Apollon réclamait des hymnes qui devaient être chantés par des chœurs d'enfants lors de leur prochaine visite au sanctuaire et accompagnés de sacrifices et libations. La description de ces rites contenus dans les oracles témoigne d'une réelle volonté de mise en scène où tous les détails sont prévus, que ce soit les victimes à sacrifier, le nombre d'enfants, leur sexe, le type de chants et le type de sacrifices qu'ils devaient accomplir¹⁵.

Certains rites prescrits par le personnel sacerdotal reprenaient des rituels issus du passé, comme, par exemple, le rituel consistant à jeter du sang dans une fosse nommé *bothros* préconisé par plusieurs oracles¹⁶. Ce rituel semble directement inspiré des passages du chant X de l'*Iliade*¹⁷. D'autres rites témoignent d'une tendance qui semble se généraliser à cette époque où l'on répugnait de plus en plus à exécuter des sacrifices sanglants, sacrifices que les chants, les prières et la contemplation silencieuse tendaient progressivement à remplacer.

En échange de la protection qu'ils assuraient à leur cité, les oracles rendus par le dieu de Claros exigeaient aussi que les consultants lui élèvent une statue¹⁸. Dans certains cas, le sanctuaire colophonien prescrivait d'honorer d'autres divinités et de leur élever des statues. L'érection d'images divines était un moyen pour le sanctuaire clarien d'étendre largement son pouvoir.

¹⁴ A. BUSINE, *op. cit.*, Leyde-Boston, 2005, p. 159-195.

¹⁵ Sur le goût de l'époque pour ces mises en scène, voir A. CHANIOTIS, «Negotiating Religion in the Cities of the Eastern Roman Empire», dans *Kernos* 16 (2003), p. 177-190.

¹⁶ Voir J. KRAUSS, *op. cit.*, Bonn, 1980, n° 11, v. 23-24; PORPHYRE, F 314 (Smith) = EUSEBE, *Préparation évangélique* IV, 9, 2, v. 12.

¹⁷ Voir *Iliade* X, v. 517-519. Sur ce rituel, voir G. EKROTH, *The Sacrificial Rituals of Greek Hero-Cults in the Archaic to the Early Hellenistic Periods*, Liège, 2002 (*Kernos*, suppl. 12), p. 62-74; A. BUSINE, *op. cit.*, Leyde-Boston, 2005, p. 165-167.

¹⁸ J. KRAUSS, *op. cit.*, Bonn, 1980, n° 11, v. 29-30; G. PUGLIESE CARRATELLI, «Χρησμοί di Apollo Kareios e Apollo Klarios a Hierapolis in Frigia», dans *Annuario della Scuola archeologica di Atene* 41-42 (1963-1964), p. 351-370, n° II b, v. 18-20; R. CAGNAT, *op. cit.*, Paris, 1927, n° 1498, v. 27-28.

Le rôle apotropaïque d'Apollon, déjà illustré dans le premier chant de l'*Illiade*, fut ainsi exploité intensivement par les autorités du sanctuaire clarien qui tirèrent parti de la détresse des consultants en leur demandant d'ériger une statue à l'effigie du dieu devant les portes de leur ville ou au milieu de la plaine. Cette image se répandit de la sorte dans les cités accablées.

Pour étendre son pouvoir, le dieu de Colophon s'alliait parfois aux divinités tutélaires de la cité des consultants, ne manquant pas de souligner les liens de parenté qui les unissaient à lui¹⁹. Recommander aux visiteurs comment honorer leurs dieux était une manière pour le clergé colophonien de placer son autorité religieuse au-delà des autres divinités.

Se référant à d'anciens rites, les prêtres ont réussi à fournir aux pèlerins un référent culturel qui leur était propre, grâce auquel ils pouvaient revendiquer leur appartenance à la culture d'Homère. Par la même occasion, les autorités du sanctuaire en profitaient pour tisser des liens avec leurs différents clients, visant par là à asseoir leur pouvoir.

B. Conceptions théologiques²⁰

Certains oracles spéculatifs produits par les sanctuaires véhiculaient également des conceptions théologiques qui alimentaient les identités religieuses des consultants.

Récupérant à leur propre compte l'engouement de leurs contemporains pour les recueils de révélations, les institutions oraculaires se sont elles aussi proposé de répondre à ce type de requête. Arrogeant à Apollon son antique rôle de prophète du grand Zeus, les prêtres des sanctuaires ont alors émis des réponses appropriées à ces questions de théologie et se sont mis à produire, de la même façon que les oracles traditionnels, des textes dans lesquels Apollon répondait aux interrogations métaphysiques des consultants. Les oracles d'Apollon décrivaient la hiérarchie céleste à l'aide du vocabulaire et des conceptions théologiques qui circulaient à l'époque en formulant une description du monde divin, selon une conception de plus en plus abstraite de la divinité.

Face à la demande incessante de révélations divines, les sanctuaires en sont donc venus à endosser un rôle novateur, mais en accord avec une des prérogatives anciennes accordées à Apollon, qui consistait à révéler aux hommes la nature de la divinité suprême. Les sanctuaires d'Apollon ont émis des oracles spéculatifs en puisant dans le vocabulaire et les théories de la révélation contemporains, sans toutefois renoncer à utiliser une langue archaïsante qui imite le style homérique. L'institution oraculaire devenait

¹⁹ G. PUGLIESE CARRATELLI, «op. cit.», dans *Annuario della Scuola archeologica di Atene* 41-42 (1963-1964), p. 351-370, n° II b, v. 16-17; *Supplementum epigraphicum Graecum* 41 (1991), n° 481, v. 5-6.

²⁰ A. BUSINE, *op. cit.*, Leyde-Boston, 2005, p. 195-221.

dès lors émettrice d'un système théologique dont il convient à présent de présenter les grandes lignes.

Les oracles décrivent tout d'abord une divinité suprême de plus en plus abstraite en des termes communs à plusieurs systèmes philosophiques et religieux. Comme c'est le cas chez les philosophes néoplatoniciens ainsi que chez les auteurs juifs hellénisés et les penseurs chrétiens, les sanctuaires ont eu recours à la théologie négative pour élaborer leur définition du divin : pour marquer encore une plus grande distance entre l'homme et la divinité, ces textes désignent dieu par ce qu'il n'est pas, impliquant par là que le langage humain ne peut prétendre accorder un juste terme à ce dieu qui échappe à tout entendement²¹. Dans ses oracles, Apollon témoigne aussi de la primauté de ce dieu en insistant sur le fait qu'il ne doit sa présence, sa force et ses pouvoirs qu'à sa propre action²².

Les vers apolliniens dépeignent un dieu universel, inengendré, inaccessible, maître de l'univers, dont le mystère ne se dévoile qu'à l'homme initié. Quant aux autres divinités, elles sont systématiquement subordonnées au premier principe, dont elles deviennent les serviteurs et messagers²³. Les oracles s'expriment aussi sur la possibilité pour l'homme d'entrer en contact avec le monde divin, en recourant à un vocabulaire religieux familier aux païens, et présent dans d'autres contextes initiatiques. On constate également l'intérêt et même le respect d'Apollon pour les peuples orientaux – et notamment pour les Hébreux –, que ce soit par la mention de Moïse ou par celle de Iahvé. Ces peuples barbares sont objet de considération de la part des Anciens pour leur sainteté et leur connaissance des choses divines et célestes.

On remarque enfin la tendance des oracles à établir des liens entre des religions barbares – et notamment ces religions orientales tant vénérées – et la religion grecque traditionnelle.

Pour conclure, il faut souligner que c'est une même structure religieuse, à savoir le sanctuaire, qui accueillait diverses approches très différentes de la religion. Organe de réception et en même temps de création des opinions théologiques, le sanctuaire centralisait en son enceinte diverses visions des rapports entretenus par l'homme avec le monde divin. Sans qu'il faille absolument choisir l'une de ces différentes approches du fait religieux pour qua-

²¹ EUSEBE, *Préparation évangélique* III, 15; *Théosophie* I, 4 (Beatrice) = §15 (Erbse); *Théosophie* I, 2 (Beatrice) = §13 (Erbse), v. 14; *Théosophie* I, 18 (Beatrice) = §21 (Erbse), v. 1; *Théosophie* I, 24 (Beatrice) = §27 (Erbse), v. 1.

²² *Théosophie* I, 2 (Beatrice) = §13 (Erbse), v. 14; *Théosophie* I, 38 (Beatrice) = §42 (Erbse), v. 1; *Théosophie* I, 18 (Beatrice) = §21 (Erbse), v. 1; *Théosophie* I, 38 (Beatrice) = §42 (Erbse), v. 1.

²³ LACTANCE, *Institutions divines* I, 7, v. 3; *Théosophie* I, 2 (Beatrice) = §13 Erbse, v. 16.

lifier les aspirations métaphysiques des hommes de l'époque, on assiste progressivement à une synthèse cohérente entre un hénothéisme de fait, propre à l'ambiance philosophique, religieuse et spirituelle du moment, et un polythéisme tantôt réellement senti, tantôt davantage symbolique, en tout cas résolument ancré dans les modèles livrés par le passé et servant de code de valeurs à la communauté civique.

En retour, le personnel sacerdotal produisait et puis diffusait des textes sacrés sensés traduire la volonté divine. Si ceux-ci répondaient initialement à des requêtes spécifiques, ils n'en étaient pas moins porteurs de prescriptions et représentations divines qui marquaient de leur sceau les identités religieuses des divers consultants.

L'acte rituel de la consultation de l'oracle contribuait donc activement à construire les identités religieuses des pèlerins. Quel que fût le degré de propagande politique ou religieuse qu'il tendait à véhiculer, le texte sacré reçu à l'occasion du passage au sanctuaire fournissait aux consultants une vision du monde divin bien particulière. On assiste de fait à une certaine uniformisation des référents religieux, qu'ils soient liés à la pratique de la religion ou aux croyances de ceux qui se rendaient en un même sanctuaire.

En somme, les identités religieuses des consultants d'Apollon aux premiers siècles de notre ère ne sont pas univoques, puisqu'elles varient en fonction du contexte d'évocation de la divinité. Elles ne sont pas non plus statiques, puisque la consultation de l'oracle va modeler la construction identitaire. Vue sous cet angle, la constitution des identités apparaît davantage comme un processus dynamique, en constante évolution. Finalement, il convient de rappeler que ces identités religieuses sont intimement liées aux identités politiques et culturelles du groupe étudié.

